

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 867 – 18 Février 2006

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

L'EUROPE DES POLITICIENS

Les politiciens : chassez les par la porte, ils reviennent par la fenêtre.

Ils n'avaient évidemment pas digéré le sort réservé à la Constitution Giscard en mai dernier. Cette Constitution avait été conçue pour leur donner le beau rôle dans la future Europe. Ils allaient pouvoir exercer leurs talents à Bruxelles et à Strasbourg, alors même qu'ils avaient perdu toute utilité et toute considération au niveau national, à Paris ou à La Haye. Ils allaient pouvoir contenir la vague de mondialisation et de concurrence qui s'abat sur l'économie européenne, et en empocher les bénéfices électoraux. Ils allaient pouvoir perpétuer le « modèle rhénan », la sociale démocratie collectiviste, et échapper à l'épouvantail du « modèle anglo-saxon » ultra-libéral.

Hélas pour eux, par une curieuse conjonction des votes, le rêve des politiciens s'était effondré, et l'intransigeance de Tony Blair, Vaclav Klaus et quelques autres avait pour un temps écarté le spectre de l'Europe des politiciens pour revenir à une plus saine conception de l'Europe, celle qui fonctionne dans l'intérêt des peuples, et non de leurs gouvernants.

Voici aujourd'hui leur revanche. Après le sidérurgiste indien, c'est le plombier polonais qui a été fusillé à Strasbourg. La directive Bolkestein a été vidée de l'essentiel de son contenu. S'agissant d'ouvrir le secteur des services à la concurrence la question était de savoir si les entreprises de la Pologne (ou de l'Estonie, ou du Portugal) venant opérer en France, en Italie ou en Grande Bretagne avec leur personnel allaient appliquer à ces travailleurs la législation de leur pays d'origine ou du pays d'accueil. Avant que l'on ait parlé du plombier polonais il y avait eu « la coiffeuse de Valence » : cette brave dame de la Drôme avait imaginé faire enregistrer son salon en Angleterre : gérant en France une succursale d'une entreprise britannique elle s'imaginait pouvoir être régie par la législation fiscale et sociale anglaise. Les autorités françaises l'avaient ramenée à leur raison : en France seule la règle française s'applique. Plus loin encore il y avait eu l'Acte Unique imposé par Margaret Thatcher en 1985. Il concernait la circulation des produits à l'intérieur de la Communauté Européenne : ils devaient être achetés et vendus avec les impôts et les normes de leur pays d'origine. Panique à bord : le gouvernement français doit soudainement abaisser la TVA sur les automobiles de 33% à 18,6% sous peine de voir les voitures françaises rejetées du marché européen, et les voitures allemandes envahir notre marché domestique, avec seulement quelque 20% de TVA. L'Acte Unique était dans le prolongement logique de la jurisprudence de la Cour de Justice Européenne qui, avec l'arrêt « Cassis de Dijon », avait adopté le principe de la « mutuelle reconnaissance des normes ». Margaret Thatcher partie, l'Acte Unique restera lettre morte : les politiciens respirent ! Nouvelle alerte en 1992 quand une directive ouvre l'assurance-maladie à la concurrence : heureusement le gouvernement français sauve la mise et la « lecture » adroite de cette directive va sauvegarder le monopole de la Sécurité Sociale. Ouf !

Je vous rappelle ces points d'histoire non par pédantisme, mais pour souligner que derrière l'affaire Bolkestein, c'est l'intérêt des consommateurs européens qui est en jeu. La concurrence doit mettre normalement les producteurs en état d'offrir les biens et les services au meilleur prix possible. Dans ce prix, il y a le poids de tout le système fiscal et social imposé aux producteurs par leurs Etats respectifs. Les impôts passent pour rémunérer des « biens publics » dont les entrepreneurs ont besoin pour produire, au même titre qu'ils ont besoin de capital ou de travail. Si un Etat fait payer ses prestations très cher, tant pis pour les producteurs. Voici où le bât blesse : les Etats, leur réglementation fiscale et sociale se

trouvent en concurrence. Les politiciens vont donc dénoncer les pays qui font payer moins d'impôts, suspects de « dumping fiscal », et ceux qui font payer moins de prélèvements sociaux, suspects de « dumping social ». Les politiciens n'ont cure de l'intérêt des consommateurs, et ils ne veulent pas faire subir une « concurrence dommageable » (comme dit le rapport Primarolo) à leurs entrepreneurs ni compromettre la belle « justice sociale » qu'ils ont su inventer. Pour deux raisons : d'abord c'est faire trop bon marché de leur souveraineté – un argument faible puisque trois quarts de nos textes français sont aujourd'hui transcrits de la législation bruxelloise, ensuite c'est contrarier cette clientèle électorale faite de tous ceux qui refusent la concurrence parce qu'elle les oblige à s'aligner sur plus compétitifs qu'eux. Cette clientèle est faite des syndicats et des corporations, qui prétendent protéger les travailleurs, paysans et artisans alors qu'ils ne font que les condamner à la disparition du marché par inadaptations successives. Elle est faite des fonctionnaires qui craignent la chasse aux gaspillages publics.

Ils étaient évidemment dans la rue, drapeaux rouges en tête, à Strasbourg.

C'est au drapeau rouge que nous sommes ainsi ramenés. Le vent de libéralisation qui a soufflé sur l'Europe en 1989-1991 a failli emporter les machines étatiques et bureaucratiques : l'Europe a failli devenir un espace de libre échange et de libre entreprise, où l'Etat se serait fait plus discret. Les politiciens en ont vu le danger pour eux : quel est leur rôle dans une Europe des libertés ?

Ils croient aujourd'hui avoir gagné une grande victoire en neutralisant la concurrence dans le domaine des services, un secteur qui représente les trois quarts de l'activité et de l'emploi. Vont-ils s'en sortir à si bon compte ? Comme pour l'OPA d'Arcelor, les lois du commerce international ne tarderont pas à se rappeler à leur souvenir, soit en ruinant les peuples qui les chasseront à nouveau, soit en s'alignant sur la logique d'une économie heureusement mondialisée. L'arbitraire, l'incompétence et l'injustice ont des limites.

Jacques Garelli

Conjoncture

BUDGET AMERICAIN : CONTRAINTES ET LIBERTE

Le Président des Etats-Unis, G.W. BUSH, vient de présenter au Congrès son projet de budget fédéral pour 2007. Un tel budget n'est pas sans conséquences sur la santé économique des Etats-Unis et donc, au-delà, du monde entier et il mérite de retenir notre attention. D'autant plus que l'on insiste beaucoup en Europe sur l'importance du déficit budgétaire américain. Or celui-ci devrait être sensiblement réduit l'an prochain, tandis que les dépenses autres que militaires vont également diminuer. Mais surtout les baisses d'impôts voulues par le Président américain sont maintenues : de quoi encourager la croissance et l'emploi.

Les contraintes de la défense

Dans tous les pays du monde, l'exercice budgétaire est difficile, car il faut tenir compte des contraintes et les marges de liberté ne sont pas toujours bien utilisées par les gouvernements. Aux Etats-Unis, l'exercice est particulièrement long, puisque c'est maintenant que le Président a transmis au Congrès ses propositions budgétaires, qui seront votées dans plusieurs mois par celui-ci, et éventuellement modifiées. L'exercice fiscal commence aux Etats-Unis le 1^{er} octobre et il sera donc à cheval sur 2006-2007.

Il y a dans ce budget des contraintes. La principale porte sur les raisons de sécurité nationale. Les Etats-Unis sont en guerre en Irak et ils mènent surtout un combat mondial contre le terrorisme. Comme ils l'ont toujours fait dans l'histoire, ils s'en donnent les moyens et cela coûte cher. BUSH, parce qu'il était impossible politiquement de faire autrement, pour des raisons de défense nationale, a épargné la défense dans son budget 2006-2007. C'est d'ailleurs ce qu'il avait déjà déclaré dans son discours sur l'état de l'Union.

Le budget du Pentagone va augmenter pour la septième fois consécutive. Son montant atteint 439,3 milliards de dollars, en hausse sur un an de 6,9%. C'est une somme considérable qui pèse sur les équilibres budgétaires. Le budget des affaires étrangères est pour sa part en hausse de 12,3% et celui de la sécurité intérieure atteint 35,6 milliards de dollars, en hausse de 7%. Voilà pour la contrainte principale. Il n'était guère possible de faire autrement.

La réduction des dépenses civiles

Mais on attendait BUSH sur les dépenses civiles. C'est là que l'on mesure les véritables marges de liberté des gouvernements. C'est là que l'on voit si les hommes politiques ont ou non une vraie volonté de faire reculer l'Etat. C'est ainsi qu'en France ces dépenses progressent au minimum du montant de l'inflation. Rien de tel dans le projet BUSH. Certes, certaines dépenses sont contraintes et ne pourront diminuer à long terme qu'en cas de réforme radicale : c'est le cas pour le système de santé ou les retraites, pour lesquels BUSH a des projets de réforme, mais qu'il faut bien financer en attendant.

Pourtant, même là, BUSH envisage 65 milliards d'économies en cinq ans dans les programmes sociaux d'assurance médicale. Il a demandé en particulier la suppression partielle ou complète de 141 de ces programmes, pour bien montrer qu'il veut maîtriser les raisons de fond de ces dépenses. Dans le projet de budget, les dépenses de santé diminuent de 2,3%, l'éducation de 3,8%, l'agriculture de 6,5%, la justice de 7,2% et les transports de 9,4% : un bel effort d'économies au total.

Le souci principal était celui du déficit budgétaire, sûrement excessif. Pour l'année en cours, le déficit sera de 423 milliards de dollars, ce qui est considérable. Exprimé en pourcentage du PIB, cela fait 3,2%, ce qui n'est pas supérieur aux déficits français ou allemands et ce qui correspond en gros à la norme européenne. Pour l'année fiscale à venir, G.W. BUSH s'est engagé à réduire le déficit à 354 milliards de dollars, soit 2,6% du PIB ; ce sera bien moins, en pourcentage, que le déficit français. C'est certes encore trop, mais l'objectif du Président est de ramener ce déficit à 208 milliards de dollars en 2009, soit 1,4% du PIB.

La poursuite de la baisse des impôts

Il est vrai que la dette publique américaine est encore trop élevée et qu'elle pèse sur l'épargne et le financement des investissements. Elle s'élève à 8 000 milliards de dollars, ce qui n'est pas plus que la dette française, en part relative. Quant aux intérêts de la dette, ils sont passés de 20,2% des dépenses budgétaires en 2000 à 14,2% en 2005, en partie grâce à la baisse, à l'époque, des taux d'intérêt. Rappelons qu'en France ces intérêts représentent le deuxième poste du budget, juste après l'éducation.

Mais on attendait le Président américain sur les impôts. Compte tenu de la hausse des dépenses militaires et de la volonté de réduire le déficit, on avait craint une hausse des impôts. Ce n'est absolument pas le cas. BUSH souhaite le maintien des allègements fiscaux votés ces dernières années. Il a raison sur ce point. En effet, la baisse des impôts est pour beaucoup dans la bonne santé de l'économie américaine, car elle agit directement sur l'offre en encourageant les entreprises et les ménages à produire, à investir, à travailler plus, à entreprendre, à épargner, bref à créer des richesses, de la croissance et de l'emploi.

Le bien fondé de cette politique se voit dans le dynamisme du PIB aux Etats-Unis, l'un des plus élevés des pays développés. Mais il se voit aussi sur le marché du travail. Au moment même où G.W. BUSH présentait son budget, on apprenait que le taux de chômage était tombé à 4,7%, taux le plus bas depuis 2001. Pour les résidents américains blancs, ce taux est même de 4,1%, ce qui est le plein emploi. 193 000 emplois ont été créés en janvier. Et les chiffres de décembre et novembre ont été révisés à la hausse à 140 000 et 354 000. En 2005, ce sont 2 millions d'emplois nouveaux qui ont été créés, comme en 2004.

Ce n'est certes pas au total un budget parfait. Il faut aller plus loin en accélérant les réformes qui conduiront à des baisses de dépenses fédérales. De plus, le Congrès va passer par là et comme il y a en novembre des élections de mi-mandat, il peut être tenté par la démagogie et mettre à mal les économies proposées par le Président. Mais, compte tenu des contraintes, le Président a su utiliser les espaces de liberté qui lui restaient.

LES FONDEMENTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : LA FAMILLE, LES ASSOCIATIONS, LES ENTREPRISES

Poursuivant les retranscriptions de la XVIII^e Université d'Eté de la Nouvelle Économie, nous vous proposons cette semaine la synthèse de l'intervention d'Axel Arnoux. Directeur exécutif de l'entreprise d'instruments électriques et électroniques Chauvin Arnoux, et administrateur de l'ALEPS, cet entrepreneur n'attend rien du monde politique et syndical. Il a choisi d'œuvrer en faveur de la libre entreprise.

Axel Arnoux : L'engagement de l'entrepreneur

Le rôle de l'entrepreneur est précisément d'entreprendre, de bien servir sa clientèle, en conséquence de réussir. Cette réussite passe par l'adhésion du personnel aux objectifs de l'entreprise. L'entrepreneur a donc intérêt à soutenir la production intellectuelle de ceux qui militent pour la liberté de créer et la liberté d'entreprendre, et à s'investir dans la diffusion et la discussion de ces idées avec le personnel.

Le monde politique ou syndical : danger pour l'entrepreneur !

Le monde politique est peu enclin à la réforme. La preuve en est que les quelques tentatives de mesures dites « libérales » que la France ait connues (93, 95, 2002) n'ont conduit qu'à un peu plus de socialisme. Les opportunités politiques visant à libérer ce pays des sources de chômage, de faillite ou de délocalisation n'ont pas été saisies malgré les promesses électorales.

Or, la situation est critique. Considérant le seul secteur industriel, il apparaît clairement que les charges sociales, la réglementation, la fiscalité et les chocs monétaires ont constitué autant de pressions auxquelles les entreprises ont eu du mal à résister.

Sur le seul segment des instruments électroniques, ce secteur d'activité représentait environ 10 000 personnes en France il y a 20 ans. Il n'en compte plus que 1 200 aujourd'hui, dont 900 chez Chauvin Arnoux. Notre entreprise s'est adaptée aux événements notamment par la mise en place en 1985 d'une stratégie d'internationalisation dans différentes régions du monde : en Chine, aux USA, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Autriche, en Espagne, au Liban et en Suède. L'objectif : trouver de nouveaux débouchés. Cela a été bénéfique voire salutaire. J'avais il y a vingt ans une dizaine de concurrents français, il en reste deux aujourd'hui dont le chiffre d'affaire a été divisé par 5. Seule l'innovation, la diffusion de produits toujours plus sophistiqués et adaptés aux besoins des consommateurs, permettent de résister à la concurrence américaine et asiatique.

Aussi, le message que l'entrepreneur pourrait envoyer aujourd'hui à la classe politique française c'est qu'il ne souhaite plus y participer ni la financer.

Concernant le MEDEF, ex CNPF, je ne me suis pas résolu à y adhérer en 25 ans de carrière. Il me paraît en effet difficile de défendre la baisse des impôts tout en courant après les subventions et les ministères. De plus, comment défendre les principes de libre marché en participant au monopole de la Sécurité sociale ? Comme nous le savons tous, le patronat français et les syndicats ouvriers sont les co-gestionnaires des organismes sociaux : maladie, retraite, formation. Il y aurait sans doute mieux à faire pour les instances patronales. On me dit que les choses vont changer, je serai un observateur attentif.

La diffusion d'idées et de principes

Pour peu que l'on ait quelques convictions, il est possible d'entreprendre à l'intérieur même de l'entreprise un véritable travail de fond. Cela passe par la diffusion d'informations totalement disparues dans les entreprises mais aussi d'idées et de principes. Chez Chauvin Arnoux, plusieurs opérations ont été menées dans ce sens.

La première d'entre elles a consisté à diffuser le véritable bulletin de paie ou le salaire complet. C'est une notion à la fois comptable, économique et juridique. En déclinant aux salariés le net payé par l'employeur, plus l'ensemble des charges sociales (retraites, assurance maladie) en part salariale et patronale (environ le double de ce qui est perçu par le salarié), cette démarche procédait de la volonté de réduire l'ignorance du monde du travail.

En plus des charges sociales, nous leur montrions également l'importance des prélèvements directs : 10, 20 ou 30% du net perçu au titre de l'impôt sur le revenu. Ainsi l'employé français peut-il mesurer le poids véritable de la fiscalité en France : 65 et 75% pour un ouvrier, 85 à 90% pour les cadres. Avec l'ISF, l'impôt sur le capital qui repose sur la valeur des biens et non pas sur les flux monétaires que ces biens peuvent générer, il faut considérer 10 ou 11 mois par an de travail pour le compte de l'Etat. Certaines personnes se sont ainsi retrouvées dans des situations où leur impôt sur le capital était supérieur à leurs revenus ! Attendons de voir ce que donnera la promesse de « bouclier fiscal ».

Finalement, cette diffusion d'information sur les véritables revenus, sur la véritable valeur du travail, sur les sommes payées pour les logements sociaux, le chômage, la maladie... rendait plus de transparence à un système social et fiscal fort complexe.

La seconde initiative a consisté à établir un calcul actuariel sur les retraites. On calculait les pensions futures dans le cadre de la répartition et, grâce à un calcul actuariel, on comparait cela avec le rendement des placements financiers pour déterminer les pensions dans le cadre de la capitalisation. Là encore les résultats étaient assez impressionnants : en moyenne, sur 25 ans, un ouvrier épargnait un capital de 300 000 euros et pouvait prétendre à une pension deux fois plus importante que celle que la répartition était supposée lui garantir.

Le voyou n'est plus le patron mais l'Etat

Au sein de l'entreprise, les réactions ont été extrêmement fortes : le voyou n'était plus le patron mais l'Etat. Ce ressentiment a encore été accentué par la mise en place de cours d'économie libérale. Avec toute l'équipe de l'ALEPS, un programme de formation a été mis en place qui concernait tant l'ouvrier que le manager. Il s'agissait de faire découvrir ou redécouvrir les principes de l'échange, du capital, de l'investissement, des systèmes publics et privés.

Voilà donc des façons de faire qui permettent à l'entrepreneur de s'inscrire dans la démarche qui consiste à diffuser en France les idées de liberté et de responsabilité. Finalement, l'entrepreneur a un rôle extrêmement important pour initier et organiser la diffusion d'informations susceptibles d'animer la société civile. Il doit être un leader pour pousser et organiser ce type d'apprentissage. Il semble que ce soit le meilleur moyen de faire bouger les choses.

Ils y a bien sûr d'autres aspects purement professionnels : démontrer que si l'industrie va mal, ce n'est pas à cause des Indiens ou des Chinois mais plutôt de la situation politique française ; que les délocalisations ne visent pas à détruire les emplois en France mais plutôt à créer des richesses et éviter les faillites. Il faut dire la vérité sur ce qu'est la puissance publique et les systèmes sociaux français. La Sécurité sociale détruit des emplois de même que le code du travail, le système fiscal : il faut le dire, le répéter et en informer les salariés qui sont à même de le comprendre.

J'insisterai pour terminer sur ce dernier point : la classe dirigeante politique et syndicale prend les salariés pour des demeurés en leur mentant de façon éhontée. Le personnel a assez de bon sens et est assez proche de la réalité pour savoir distinguer le mensonge et la vérité. Les gens en ont assez de la propagande et perçoivent confusément qu'on leur cache l'essentiel. Apportez-leur les moyens de se forger leur propre opinion et vous verrez qu'ils savent mesurer les enjeux de la concurrence, les méfaits du dirigisme et du parasitisme, et qu'ils comprennent ce qui se passe et se passera pour eux. L'entrepreneur en reçoit gratitude. Il n'a pas seulement réussi à changer les mentalités, il a rendu service à des hommes et des femmes qui étaient dans l'ignorance et la crainte.

COLONISATION : BAROUD D'HONNEUR ET ATTAQUE HONTEUSE

Le baroud d'honneur, c'est celui qu'ont mené les organisateurs de la réunion de Saint Laurent du Var, l'attaque honteuse s'est produite à Montpellier où les harkis ont été agressés de façon ignoble par le député-maire Georges FRECHE, Président de la Région Languedoc-Roussillon,

LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUS LA COUPE DE LA SOCIÉTÉ POLITIQUE

La notion de société civile, que nous avons examinée lors de la dernière Université d'Été de la Nouvelle Économie, fait habituellement l'objet de nombreux contresens, volontaires ou non.

La société civile est ainsi en train de devenir le supplétif de la société politique : ce que les gouvernants ne savent pas ou ne veulent pas faire, ils vont le confier à la société civile, évidemment sous leur contrôle : c'est la subsidiarité à l'envers !

Un premier exemple est fourni par la politique de l'ONU à l'égard des ONG et des entreprises. Un article du Monde, de Philippe RYFMAN, sous le titre « Société civile - Les entreprises nouvel horizon pour l'ONU » souligne que Kofi ANNAN, le secrétaire général de l'ONU, a cherché à mettre en place une réforme institutionnelle ambitieuse et que, se heurtant à la résistance des pays membres, il s'est tout naturellement tourné vers la société civile.

Les Organisations non gouvernementales (ONG) que courtise maintenant l'ONU ne sont en réalité bien souvent, par exemple dans le tiers-monde, que des prolongements de la société politique, (on a parlé de leurs « faux-nez »). Elles vivent souvent d'ailleurs largement de fonds publics. Ces ONG deviennent des partenaires opérationnels sur le terrain de nombre d'agences onusiennes et sont utilisées par l'ONU pour manipuler les États. Tout cela n'a rien à voir avec la véritable société civile. Les vraies ONG ne se transforment pas en auxiliaires de terrain pour les manœuvres politiques de l'ONU, elles gardent jalousement leur indépendance.

Autre exemple donné par Le Monde, les entreprises multinationales. D'abord « elles sont de plus en plus souvent mises à contribution financièrement pour pallier les carences budgétaires de l'ONU et de ses agences ou programmes spécialisés, dans des domaines comme la santé, l'alimentation, l'éducation, l'assistance aux réfugiés », l'aide humanitaire d'urgence. Ensuite est venu « l'engagement volontaire de firmes à respecter diverses normes. Présenté symboliquement lors de l'édition 1999 du Forum économique mondial de Davos, le Global Compact (GC) ou pacte mondial vise ainsi à promouvoir une série d'objectifs prédéfinis par l'ONU ». Il s'agit des droits de l'homme, des droits sociaux, et de l'environnement. 2 300 entreprises ont adhéré au système. Or autant il est normal que les entreprises poursuivent d'autres buts que le strict service de leur clientèle (ce qui demeure leur vocation première) autant elles ne peuvent se soumettre à la pression et encore moins au diktat de l'ONU.

Mais le commentaire du Monde est significatif : « Cependant, le caractère plutôt général des normes proposées et surtout l'absence de mécanismes de contrôle et de sanction éventuelle du non-respect des engagements pris ne permettent pas un réel suivi de leur réelle application ». Que faire alors ? « D'où les espoirs (sic) mis dans une nouvelle idée lancée en 2003 : la promulgation d'un bloc de normes ONU, plus universelles et plus contraignantes que celles du GC. Elles harmoniseraient diverses règles existantes, telles que celles de l'Organisation internationale du travail ». Le tour est joué : les entreprises sous la coupe de l'ONU !

Revenons maintenant en France, où notre Premier Ministre s'est également soucié de la vie associative. Il a d'abord proposé un « nouveau partenariat entre l'État et les associations ». En quoi consiste ce partenariat ? En l'arrosage d'argent public. Le Premier ministre annonce le versement de 100 millions d'euros complémentaires pour soutenir et développer l'action associative dans les quartiers défavorisés. Il devrait d'abord savoir comment sont utilisés les 7 milliards d'euros consacrés à la politique de la ville. Et avec quels résultats ?

Ensuite, il s'engage à ce que 50% des subventions soient versées dès le premier trimestre (sic) et confie à la Caisse des dépôts et consignations d'organiser un « Centre de ressource nationale » sur la création d'un fond de garantie en quasi fond propre permettant de faciliter la mobilisation de l'épargne publique. Argent public dépensé sans aucune évaluation, encore un « machin » administratif créé et le recours au financement grâce à l'épargne et la Caisse des dépôts, cette administration où les énarques font ce qu'ils veulent.

Enfin, le premier ministre s'attaque au statut de bénévole en instaurant des « aides concrètes » comme les « titres repas » ou « la couverture assurance dont le financement pourrait être en partie pris en charge par l'Etat ». Un connaisseur raffiné de la langue française comme Dominique de Villepin devrait savoir qu'un bénévole est quelqu'un qui « fait quelque chose sans obligation et gratuitement » (Le Petit Robert). Si l'Etat se met à l'aider grâce à différents avantages, sa mort est déjà programmée. La société civile est déjà étouffée en France, mais ces dernières dispositions vont sûrement contribuer à sa destruction complète.

Pour avoir les idées claires sur la société civile, on pourra utilement se référer aux actes de la XXVIII^e Université d'Été réunis dans l'ouvrage « Le retour de la Société Civile » de Jacques GARELLO (Librairie de l'Université, Rue Nazareth, Aix en Provence, ou à l'ALEPS).

IL ETAIT UN PETIT NAVIRE...

L'affaire du Clémenceau aura été d'un ridicule achevé. La triple preuve est faite :

1° Les décisions de l'administration et la gestion des problèmes les plus élémentaires sont marquées du sceau de la plus grande incohérence, de la désinformation et de l'irresponsabilité. Notre Ministre de la Défense s'est fixée pour objectif de couler l'armée : après les généraux, c'est au tour du Clémenceau. Combien de tonnes va-t-on vous en mettre, Madame ?

2° Jacques CHIRAC n'est sensible qu'aux pressions de la gauche la plus extrême. C'est Noël MAMERE qui a été le premier à se réjouir du retour du porte-avions. Les UMP n'ont qu'à avaler leur chapeau, les électeurs vont se faire rares du côté de la droite.

3° L'image de la France se brouille et se dégrade dans l'opinion politique internationale et notamment européenne. Une nouvelle dispute est en train de naître à propos de la grippe aviaire : le coq gaulois a du mal à chanter en Europe. Avec Arcelor et le Clémenceau, Jacques CHIRAC sera certainement entouré en Inde du plus grand respect, de la plus grande considération. Il essaiera de vendre des Mirage à l'armée indienne. C'est bien la diplomatie des mirages, et des naufrages.

AU SOMMAIRE DU N°867 :

EDITORIAL : L'Europe des politiciens pp. 1-2

CONJONCTURE : Budget américain : contraintes et liberté pp. 2-3

SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : Les fondements de la société civile : la famille, les associations et les entreprises pp. 4-5

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Colonisation : baroud d'honneur et attaque honteuse p. 6
La société civile sous la coupe de la société politique p. 7-8 – Il était un petit navire p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org